

CAHIER DES CHARGES INITIAL ET CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Fonction	Professeur-e ordinaire
Département / section	Histoire générale
Faculté	Lettres
Taux d'activité	100 %
Titre exigé	Doctorat ès lettres ou titre équivalent
Taux d'activité :	100 %
Enseignement :	Le/la titulaire dispensera 3 heures d'enseignement hebdomadaires, dont au moins 2h annuelles dans les programmes du master en Lettres (et en Théologie). Ajouté à cela il/elle enseignera dans le cadre des cours d'été intensifs pour doctorants organisés par l'Institut d'histoire de la Réformation (IHR). Son enseignement portera principalement sur l'histoire de la pensée et des pratiques religieuses du 16e et 17e siècles. Le/la titulaire veillera également à encadrer les étudiants qui suivront ses enseignements, et encadrera des mémorants de Master, des doctorants et les boursiers accueillis par l'IHR.
Recherches: Charges administratives:	Recherches personnelles: Le/la titulaire devra employer une partie importante de son temps de travail à développer et à publier des études originales dans les domaines qui lui sont propres, comme l'histoire socio-culturelle des pratiques religieuses aux 16e et 17e siècles, l'histoire des rapports entre religion et politique à l'époque moderne, l'histoire de la Réforme. Il déposera à ce titre des demandes de subsides. Charges administratives: Il/elle assumera la fonction de directeur/trice au sein de l'IHR dans le cadre du système de mandats par tournus de quatre ans, renouvelables et participera à la gestion de son institut et de la Faculté des lettres. Services à la cité: Le/la titulaire pourra donner des conférences publiques, participer à des commissions non-universitaires, et répondra à d'autres sollicitations locales et nationales
Entrée en fonction :	1 août 18 ou date à convenir.
Traitement :	Classe 30/00 à 30/22 (Sfr 164'524 à 222'448), selon barème dès janvier 2'018 le maximum est atteint en 22 échelons.
Documents à déposer :	 Curriculum vitae (sous forme de tableau) en exemplaire(s). Liste des publications, en tête de laquelle le candidat voudra bien indiquer les 5 ou 6 publications qui lui paraissent les plus représentatives de ses travaux. Une photocopie certifiée du diplôme le plus élevé obtenu par le candidat, ou une attestation de l'institution qui l'a délivré. Autres : Lettre de motivation
Candidature :	La candidature et les documents doivent parvenir à l'adresse suivante :
	Exclusivement en ligne en l'adresse suivante: http://unige.ch/academ avant le 15.10.2017
Prévoyance sociale :	Les enseignant-e-s de l'Université de Genève sont obligatoirement affilié-e-s à la Caisse de prévoyance CPEC (Etat de Genève)
	Date et signature du responsable hiérarchique

NB:

- 1. Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.
- 2. Le présent cahier des charges sera défini plus précisément d'entente avec la personne retenue.
- 3. Ce document ne saurait en aucun cas être considéré comme un acte d'engagement. Seule la décision de nomination et/ou la signature d'un contrat de travail par l'autorité compétente selon le règlement sur le personnel de l'Université valent acte d'engagement

 Imprimer le formulaire